



EXAMEN D'ACCÈS À LA PROFESSION DE CONDUCTEUR DE TAXI OU DE VTC

ÉPREUVE D'ADMISSION 2018

SESSION DU JEUDI 26 AVRIL

7 CANDIDATS PRÉSENTÉS – 2 ADMIS

CANDIDATS	MÉTIER	ADMIS (note supérieure ou égale à 12/20)
1222-Léa SKRZYNSKI	TAXI	OUI
8740-Boris FLEURENTDIDIER	TAXI	NON
9493-Stéphane LE CADRE	TAXI	NON
9702-Stéphane ALTMAYER	TAXI	NON
14639-Mickaël BLAISE	TAXI	NON
18480-Linda GLÉ	TAXI	NON
38402-Paul BLANCHARD	TAXI	OUI

Un courrier sera envoyé dans les plus brefs délais à chaque candidat pour connaître la note obtenue lors de la phase d'admission et le cas échéant un document justificatif à communiquer à la Préfecture pour obtenir une carte professionnelle.